

---

**CONTROL SAGE ENERGY**

26 Rue MARIE DUBOIS  
41800 VALLEE-DE-RONSARD  
Website : <https://control-safe-energy.com>

Contact : Philippe CAILLY  
Email: [sales@control-safe-energy.com](mailto:sales@control-safe-energy.com)  
Tel: 07 80 18 62 70

## **PROGRAMME DE FORMATION**

**INTITULÉ DE FORMATION :**

**Mettre en place un plan de prévention des risques ATEX.**

Référence : 2023-V2

L'identification et la mise en sécurité des zones à atmosphères explosives (ATEX) est un enjeu de sécurité majeur pour de nombreuses entreprises. Cette formation qui allie théorie et pratique donne les outils pour comprendre et prévenir les risques liés à ces zones.

---

**Public cible :**

Toute personne devant mettre en place un plan de prévention de risques ATEX

**Prérequis :**

Aucun

**Durée :**

14h / 2 jours

**Modalité pédagogique :**

Présentiel

### **Objectifs de la formation**

**A l'issue de la formation, les participants seront capables de :**

- Contrôler la conformité des installations avec la réglementation basée sur la directive 1999/92/CE.
- Lister les exigences applicables aux équipements installés en zone ATEX.
- Être capable d'identifier une dérive ATEX (réalisation d'audits, maintenance, achat, utilisation, etc.)
- Contrôler le niveau de sécurité du site et apporter des activités correctives
- Mettre en place un plan de prévention des risques ATEX

### **Points forts de la formation**

- Formation opérationnelle avec mise en situation.
- Formateur ayant une forte expérience pratique sur les sites industriels.

*Mettre en place un plan de prévention des risques ATEX. V2 du 20.11.2023*

*Control Safe Energy reconnue prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R.6351-6 du code du travail. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 24410158441 auprès du préfet de région de CENTRE-VAL DE LOIRE. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.*

## Contenu de la formation

### 1 – Les fondamentaux :

- Généralités sur les ATEX (gaz et poussières).
- Reconnaître les sources d'inflammations (électrique, mécanique, électricité statique, etc.).
- Directives 1999/92/CE et 2014/34/UE (94/9/ CE) (DRCPE, certification, achat des matériels...).
- Approche du classement de zone.
- Approche des différents modes de protection des matériels ATEX électriques et non électriques.
- Règles d'intervention en zone ATEX (EPI, prises et gaz, etc.).
- Présentation des certifications de compétence nationales et internationales : Ism-ATEX, Ref. ATEX et IECEx.

### 2 – Mettre en place un plan de prévention :

- L'importance du plan de prévention dans la sécurité d'un site
- Les étapes du plan
- Connaître les modes de protection
- Choisir le matériel répondant aux exigences
- Règles d'installation
- Conduite à tenir en cas d'intervention sur du matériel certifié en zone ATEX
- Contrôles

### 3 – Mise en situation sur le terrain / cas pratiques :

- Déplacements par rapport au plan de zones.
- Adéquation matériels et marquage ATEX/zone.
- Identification des dérives matérielles.

## Moyens pédagogiques

- Analyse de vidéos et photos

*Mettre en place un plan de prévention des risques ATEX. V2 du 20.11.2023*

**Control Safe Energy** reconnue prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R.6351-6 du code du travail. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro **24410158441** auprès du préfet de région de **CENTRE-VAL DE LOIRE**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

- Mise en situation
- Évaluation du plan de préventions des participants
- Mise en œuvre des procédures

## Évaluation

- Évaluation des compétences acquises via un questionnaire en ligne intégrant des mises en situation.
- Chaque participant construit son plan de prévention ATEX selon les conditions de son environnement.
- Questionnaire de fin de formation à chaud et à froid.
- A l'issue, une attestation individuelle des compétences acquises sera remise à chaque participant.

## Lieu

A définir selon le nombre de participants.

Visite de sites ATEX, à définir selon les localisations.

## Handicap

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous orienter. Veuillez prendre contact avec le référent handicap : Philippe CAILLY

## Nombre de participants par session

5 personnes maximum

## Tarif

Nous consulter